

Séance publique du 10 janvier 2007

Délibération n° 2007-3895

commission principale : finances et institutions

objet : **Maintenance et renouvellement informatique - Opération globalisée - Programme d'actions de l'année 2007 - Demande d'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 décembre 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le budget 2007 et la programmation pluriannuelle des investissements de la direction des systèmes d'information et de télécommunications (DSIT) ont été élaborés en cohérence avec le plan de mandat et le schéma directeur informatique et télécommunications révisé en 2005 avec une volonté de recherche de performance et d'efficacité de la structure communautaire.

Ne sont présentées dans le tableau ci-après que les opérations pour lesquelles une demande d'individualisation d'autorisation de programme est formulée, correspondant à un programme d'actions nouvelles à commencer en 2007. Les actions se déclinent autour des axes suivants :

- l'ouverture du système d'information (opération n° 1162) : dans la continuité des réalisations 2006 et de la prise en compte de l'intégration de Givors et Grigny au sein de la Communauté urbaine, il s'agit de faire évoluer les sites Internet et l'intranet de la Communauté urbaine : nouvelle version du site info trafic, nouvelles rubriques intranet (délégation générale au développement urbain (DGDU), direction de la logistique et des bâtiments (DLB), évolution des sites web existants (mutualisation des agendas, mise en conformité des sites Internet avec les règles de la Commission nationale informatique et liberté (CNIL) et archivage des échanges dématérialisés,

- la gestion de l'espace (opérations n° 1154 et 1150) : les investissements les plus significatifs, prévus dans le programme 2007 dans le cadre de l'évolution du système d'information géographique, concernent la mise en œuvre des nouveaux outils tels que la version web des itinéraires de propreté, la refonte d'Ariane -voies et adresses - ainsi que l'application patrimoine voirie lot n° 2. Par ailleurs sont prévus également, dans les nouveaux projets, l'outil de gestion de maintenance -usine d'incinération- la refonte de Prodige (gestion des producteurs de déchets-DP), le système d'information travaux de proximité DV et enfin l'intégration des données BRGM (sols pollués, nappes phréatiques),

- la modernisation : évolution et renouvellement des applications (opération n° 1158) : le programme 2007, dans ce domaine, concerne la prise en compte des évolutions réglementaires et fonctionnelles dans les environnements ressources humaines, finances, PhyFi et notamment en matière de contrôle de gestion-centres de responsabilité budgétaire ainsi que dans le cadre des achats pour le recensement et l'analyse des besoins. Il intègre également la nouvelle version web de Gédélibération et le logiciel de gestion technique de la DLB,

- la politique d'équipements (opérations n° 1166 et 1170) : cet axe regroupe l'ensemble des équipements d'infrastructure de télécommunications (n° 1166) et d'équipements informatiques (n° 1170) nécessaires :

. au maintien à niveau des infrastructures techniques actuelles (renouvellement des postes de travail et périphériques associés, des serveurs, des équipements réseau et télécommunication, des robots, rénovation du câblage, etc.) dans un souci de pérennité du service offert,

. à la prise en compte de besoins nouveaux dans les domaines des postes de travail, des logiciels de bureautique associés et des télécommunications (déménagements, etc.),
 . aux évolutions induites par les projets nouveaux et par le raccordement de nouveaux sites aux réseaux.

Figure ci-dessous un tableau de synthèse des montants annuels à individualiser, en réponse aux besoins pris en compte dans le programme 2007 au sein du budget principal.

Nouveau programme 2007		Montants (en € TTC)
Budget principal AP 10		
1162	cyberadministration et services	446 000
1158	modernisation : évolution et renouvellement des applications	567 000
1166	équipements et infrastructure de télécommunication	180 000
1170	politique d'équipement informatique	2 025 000
1154	évolution du système d'information géographique (SIG)	135 000
1150	gestion de l'espace : nouveaux projets	180 000
total budget principal		3 533 000

Figurent ci-dessous deux tableaux de synthèse des montants annuels à individualiser, en réponse aux besoins pris en compte dans le programme 2007 au sein des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement.

Nouveau programme 2007		Montants (en € TTC)
Opérations globalisées - budget annexe de l'eau AP11		(en € TTC)
1158	modernisation : évolution et renouvellement des applications	75 000
total budget annexe de l'eau		75 000

Nouveau programme 2007		Montants
Opérations globalisées - budget annexe de l'assainissement AP 12		(en € HT)
1170	politique d'équipement	308 400
1150	gestion de l'espace : nouveaux projets	50 000
total budget annexe de l'assainissement		358 400

Circuit décisionnel : ce dossier a reçu un avis favorable du pôle finances le 10 octobre 2006 et du Bureau le 20 novembre 2006 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - Approuve le financement par individualisation de l'autorisation de programme des opérations globalisées suivantes, dans le cadre de la programmation 2007 :

- n° 1162 : cyberadministration et service pour 446 000 €
- n° 1158 : modernisation : évolution et renouvellement des applications pour 642 000 €
- n° 1166 : équipement et infrastructure de télécommunication pour 180 000 €
- n° 1170 : politique d'équipement informatique pour 2 333 400 €
- n° 1154 : évolution du système d'information géographique (SIG) pour 135 000 €
- n° 1150 : gestion de l'espace : nouveaux projets pour 230 000 €

2° - Les dépenses seront imputées sur les crédits 2007 comme suit :

a) - sur le budget principal :

- n° 1150 : gestion de l'espace : nouveaux projets, à hauteur de 180 000 € TTC - compte 205 100 - fonction 020
- n° 1154 : évolution SIG, à hauteur de 135 000 € TTC - compte 205 100 - fonction 020
- n° 1158 : modernisation évolution, renouvellement des applications, à hauteur de 567 000 € TTC - compte 205 100 - fonction 020
- n° 1162 : cyberadministration et services, à hauteur de 446 000 € TTC - compte 205 100 - fonction 020
- n° 1166 : équipement infrastructure de télécommunication, à hauteur de 180 000 € TTC - compte 218 300 - fonction 020
- n° 1170 : politique d'équipement, à hauteur de 2 025 000 € TTC - comptes 205 100 et 218 300 - fonction 020

b) - pour le budget annexe de l'eau :

- n° 1158 : modernisation et renouvellement des applications, à hauteur de 75 000 TTC - compte 205 200 - fonction 111

c) - pour le budget annexe de l'assainissement :

- n° 1150 : gestion de l'espace : nouveaux projets, à hauteur de 50 000 € HT - compte 205 200 - fonction 222
- n° 1170 : politique d'équipement, à hauteur de 308 400 € HT - comptes 205 200 et 218 300 - fonction 222.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,